



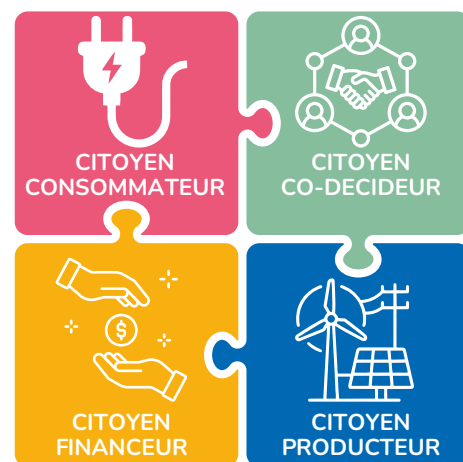
Les énergies renouvelables citoyennes

Bientôt dans votre commune ?

De quoi parle-t-on ?

Il y a de nombreuses façons d'impliquer les habitants de votre commune sur le sujet des énergies renouvelables :

- En leur proposant de **consommer l'énergie produite localement**, comme sur la commune de Cléguérec depuis fin 2025.
- En **définissant avec eux la stratégie de développement ENR** de votre commune, comme l'a fait la commune de Silfiac en 2021-2022 avec son plan paysager.
- En leur permettant d'**investir dans un projet d'énergie renouvelable**, comme ce fut le cas sur les communes de Guéhenno et Bilio en 2024.
- En leur mettant du foncier à disposition (toiture existante, projet de nouveau bâtiment, parking, friche, terrain dégradé...) pour leur permettre de **développer collectivement** des projets de production ENR comme c'est le cas sur de nombreuses communes bretonnes (mais pas encore sur le pays de Pontivy)



Quel(s) intérêt(s) pour ma commune ?



- **Agir et choisir**, plutôt que subir, les projets d'énergie renouvelable sur votre commune.
- **Donner la parole à tous les habitants** (pas seulement aux opposants) et leur permettre de se réapproprier le sujet de l'énergie.
- **Bénéficier d'une source de financement** pour vos projets de production d'énergie.
- Se donner de la **visibilité sur les tarifs d'achat à moyen/long terme** pour la commune et ses habitants.
- **Participer concrètement** à la lutte contre le dérèglement climatique et permettre aux habitants d'être acteurs de la transition énergétique.

Et Centre Morbihan Communauté, Pontivy Communauté et Baud Communauté dans tout ça ?

- Dans le cadre de leur Plan Climat Energie Territorial (PCAET), les collectivités agissent à différents niveaux sur les enjeux de transition énergétique.
- Depuis octobre 2025, les collectivités soutiennent une mission d'animation sur les énergies citoyennes portée par le Codev Triskell Citoyen.



Les énergies renouvelables citoyennes

Les prochains petits pas...

Par où commencer ?

Ce sujet a retenu votre attention

et vous aimeriez mieux comprendre de quoi il s'agit ou comment faire concrètement ?

- Contactez-nous par mail : bonjour@triskell-citoyen.bzh ou par téléphone :
Julien Fortel 07.75.66.89.22 / Lucie Guillaume 06.42.19.92.14
- Consultez le [guide Energie Partagée à destination des élus](#) et découvrez de nombreux exemples de réalisations concrètes.
- Ou le guide [Comment mieux maîtriser les projets ENR](#) par la Banque des Territoires

Prochains rendez-vous

14 mars 2026 matin : Livraison des kits photovoltaïques aux habitants
dans le cadre du groupement d'achat en partenariat avec Solarcoop

24-25 juin 2026 : Rencontre nationale de l'Energie citoyenne à Redon

**29 septembre à Rennes : Formation "Connaître l'essentiel
sur les projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens"** par l'ADEME

Des dates de visites de sites sont en cours d'organisation par le Codev Triskell Citoyen, nous revenons vers vous rapidement avec des propositions de dates

Témoignage d'élus

